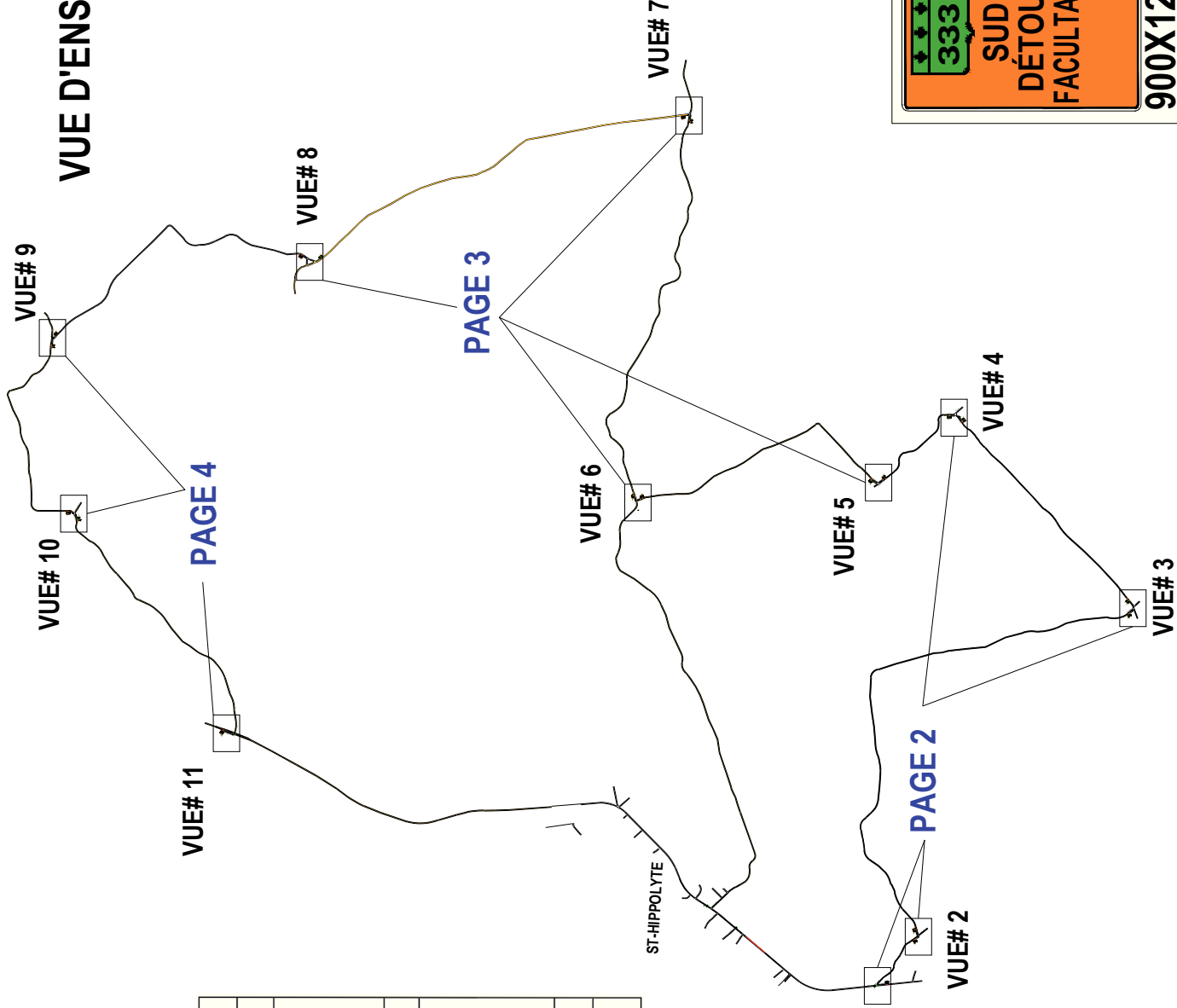


VUE D'ENSEMBLE



333
SUD
DÉTOUR
FACULTATIF
900X1200

333
NORD
DÉTOUR
FACULTATIF
900X1200

IGF <small>axiom</small>	Vérification de conformité
N° projet client: 8805-15-Y102	N° projet IGF: P-259-01
Nature et étendue de la vérification: Vérification de la conformité des plans par rapport aux exigences des documents contractuels. Cette vérification n'enlève d'aucune façon la responsabilité de l'entrepreneur car il demeure le seul responsable de ses plans.	
Constatations:	
Recommandations:	
<input checked="" type="checkbox"/> Vous êtes autorisés à procéder. <input type="checkbox"/> Avant de procéder, veuillez prendre note des annotations relevées. <input type="checkbox"/> Vous n'êtes pas autorisés à procéder, corriger et soumettre de nouveau. <input type="checkbox"/> Refusé	
Nom de l'ingénieur: Annie Constantin,ing	
N° de membre de l'OIQ: 124133	
Signature:	

- Aire de travail
- Barricade
- Panneaux: 900x1200
- Repère Visuel TRV-3
- Repère Visuel TRV-7
- Repère Visuel TRV-10
- Stationnement interdit
- Jersey
- TL
- Clôture de chantier

Vitesse(s) de conception:
50 / 80 km/h

Dessin(s) Normalisé(s):
TLD 009 Adapté(s) et Modifié(s)

Plan émis pour:

INSTALLATION	12/06/2020
RÉVISION 1	16/06/2020

Chemin de détour facultatif
R-333
(St-Hippolyte)

Client:



Projet: Chemin des Hauteurs
Dessiné par:
Sébastien Voisard
Approuvé par:
Vincent Bélanger
Préparé par:
Maxime Juteau ing.



Date: 16 juin 2020



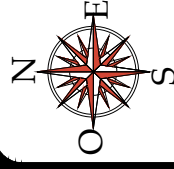
no. de plan: DES-20-06-006-R1

Projet SBR
P659-20

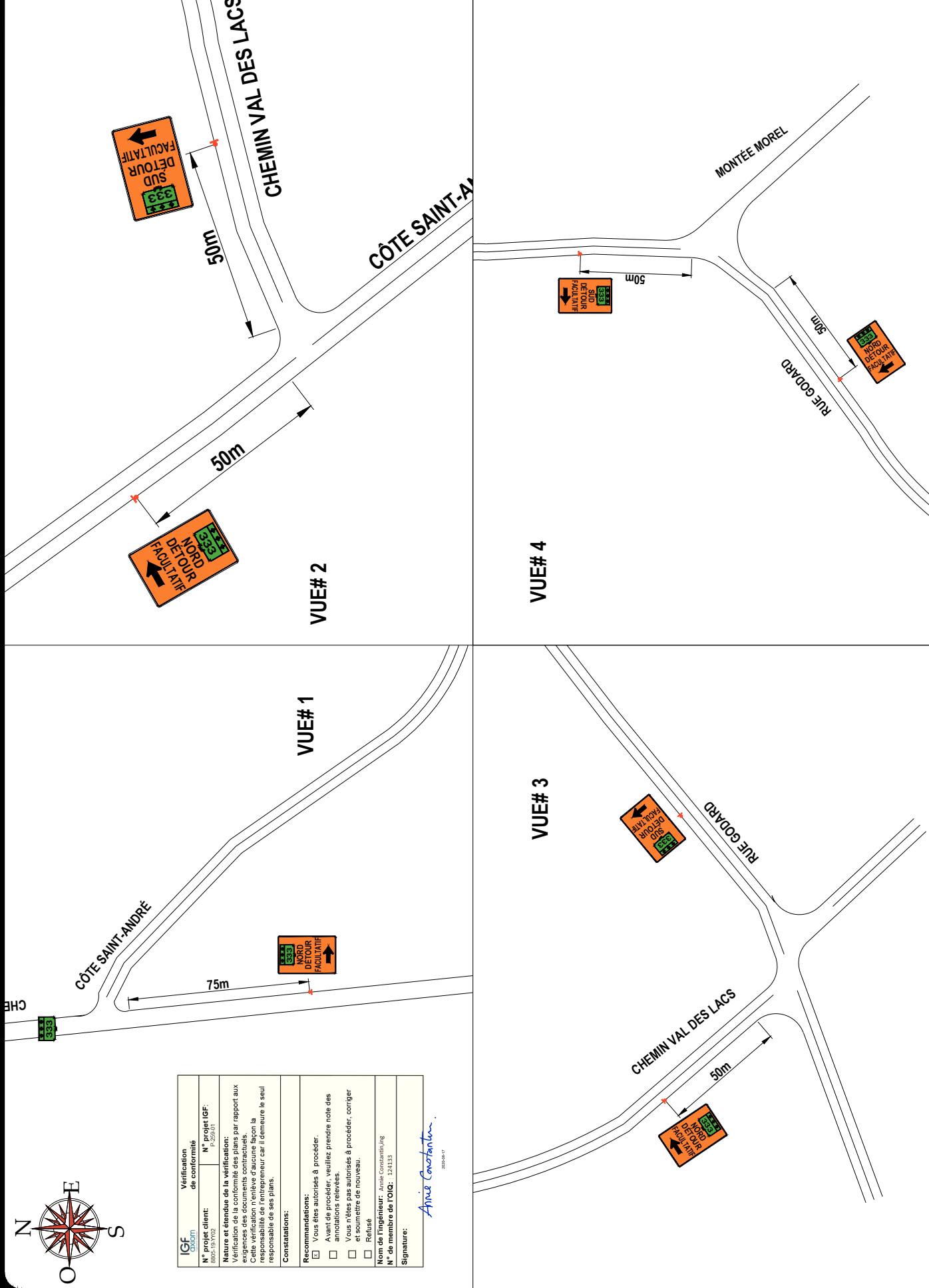
Page: 1 / 4

*Masquez les panneaux permanents en contradiction avec la signalisation des travaux.

SBR Signalisation se dégage de toutes responsabilités quant aux conséquences résultant d'un déplacement de la signalisation par autrui. S'il y a des disparités entre ce plan et l'installation réelle, veuillez communiquer avec SBR Signalisation dans les meilleurs délais, le cas échéant. Ce plan ne doit pas être utilisé dans le cadre d'un projet autre que celui inscrit sans l'approbation du concepteur.



Vérification de conformité	
N° projet client: 8885-13-Y02	N° projet IGF: P-259-01
Nature et étendue de la vérification: Vérification de la conformité des plans par rapport aux exigences des documents contractuels. Cette vérification n'enlève d'aucune façon la responsabilité de l'entrepreneur car il demeure le seul responsable de ses plans.	
Constatations:	
Recommandations:	
<input type="checkbox"/> Vous êtes autorisés à procéder. <input type="checkbox"/> Avant de procéder, veuillez prendre note des annotations relevées. <input type="checkbox"/> Vous n'êtes pas autorisés à procéder, corriger et soumettre de nouveau. <input type="checkbox"/> Refuse	
Nom de l'ingénieur: Annie Constantin, Ing. N° de membre de l'Ordre: 124133	
Signature: <i>Annie Constantin</i>	



	Aire de travail
	Barricade
	Panneaux: 900x1200
	Repère Visuel TRV-3
	Repère Visuel TRV-7
	Repère Visuel TRV-10
	Stationnement interdit
	Jersey
	TL
	Clôture de chantier
Vitesse(s) de conception: 50 / 80 km/h	
Dessin(s) Normalisé(s): TLD 009 Adapté(s) et Modifié(s)	
Plan émis pour:	
INSTALLATION	12/06/2020
RÉVISION 1	16/06/2020

Chemin de détour facultatif
R-333
(St-Hippolyte)

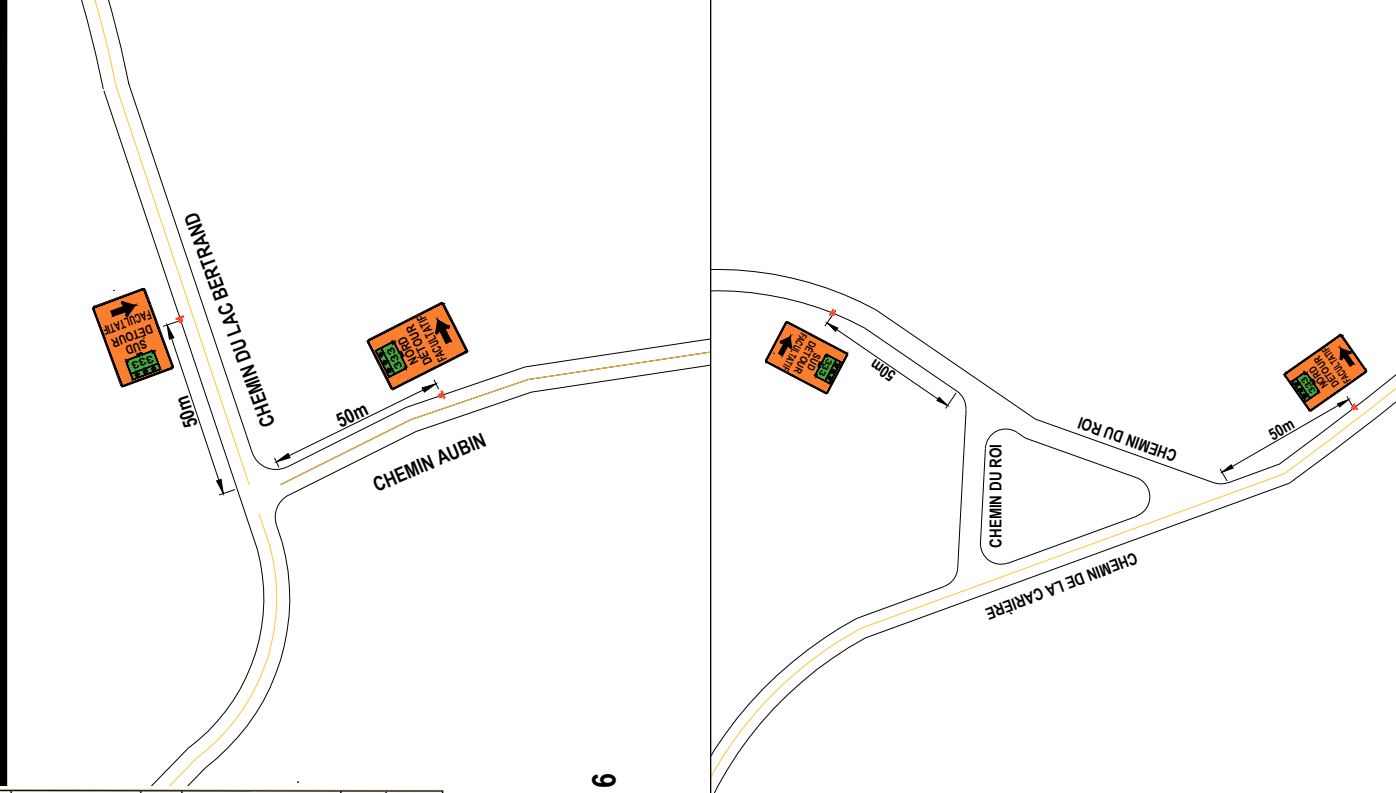
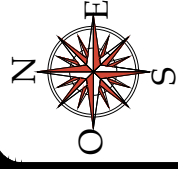
Client:	DESORMEAUX
Projet:	Chemin des Hauteurs
Dessiné par:	Sébastien Voisard
Approuvé par:	Vincent Bélanger
Préparé par:	Maxime Juteau ing.
Date:	16 juin 2020

no. de plan:	DES-20-06-006-R1
Projet SBR:	P659-20
Page:	2 / 4

***Masquez les panneaux permanents en contradiction avec la signalisation des travaux.**

SBR Signalisation se dégage de toutes responsabilités quant aux conséquences résultant d'un déplacement de la signalisation par autrui. S'il y a des disparités entre ce plan et l'installation réelle, veuillez communiquer avec SBR Signalisation dans les meilleurs délais, le cas échéant. Ce plan ne doit pas être utilisé dans le cadre d'un projet autre que celui inscrit sans l'approbation du concepteur.

IGF <small>OXIOM</small>		Vérification de conformité	
N° projet client: 8805-19-Y102	N° projet IGF: P-259-01		
Nature et étendue de la vérification: Vérification de la conformité des plans par rapport aux exigences des documents contractuels. Cette vérification n'enlève d'aucune façon la responsabilité de l'entrepreneur car il demeure le seul responsable de ses plans.			
Constatations:			
Recommandations:			
<input checked="" type="checkbox"/> Vous êtes autorisés à procéder. <input type="checkbox"/> Avant de procéder, veuillez prendre note des annotations relevées. <input type="checkbox"/> Vous n'êtes pas autorisés à procéder, corriger et soumettre de nouveau. <input type="checkbox"/> Refusé			
Nom de l'ingénieur: Annie Constantin, Ing			
N° de membre de l'OIQ: 124133			
Signature: <i>Annie Constantin</i>			



VUE# 5

VUE# 6

VUE# 7

VUE# 8

- Aire de travail
- Barricade
- Panneaux: 900x1200
- Repère Visuel TRV-3
- Repère Visuel TRV-7
- Repère Visuel TRV-10
- Stationnement interdit
- Jersey
- TL
- Clôture de chantier

Vitesse(s) de conception:
50 / 80 km/h

Dessin(s) Normalisé(s):
TLD 009 Adapté(s) et Modifié(s)

Plan émis pour:

INSTALLATION	12/06/2020
RÉVISION 1	16/06/2020

Chemin de détour facultatif
R-333
(St-Hippolyte)

Client:



Projet: Chemin des Hauteurs
 Dessiné par:
 Sébastien Voisard
 Approuvé par:
 Vincent Bélanger
 Préparé par:
 Maxime Juteau ing.



Date: 16 juin 2020



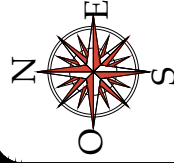
no. de plan: DES-20-06-006-R1

Projet SBR
P659-20

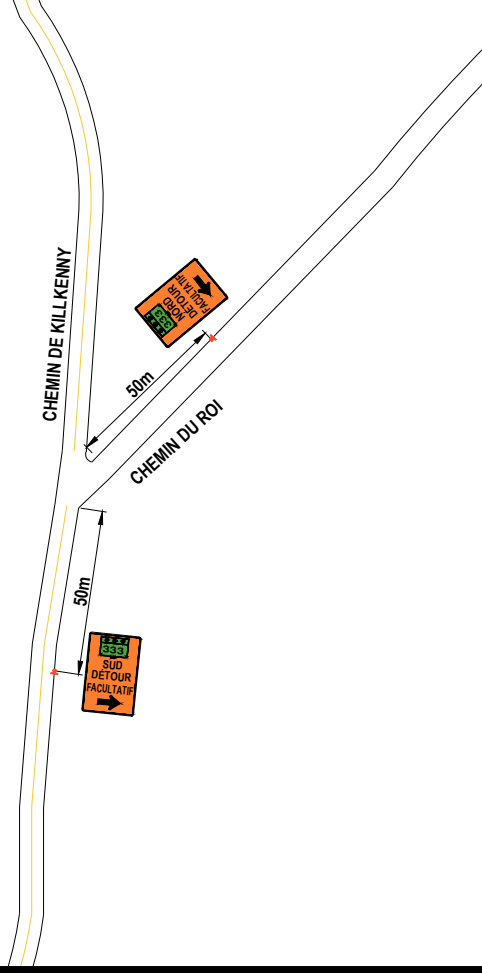
Page:
3 / 4

***Masquez les panneaux permanents en contradiction avec la signalisation des travaux.**

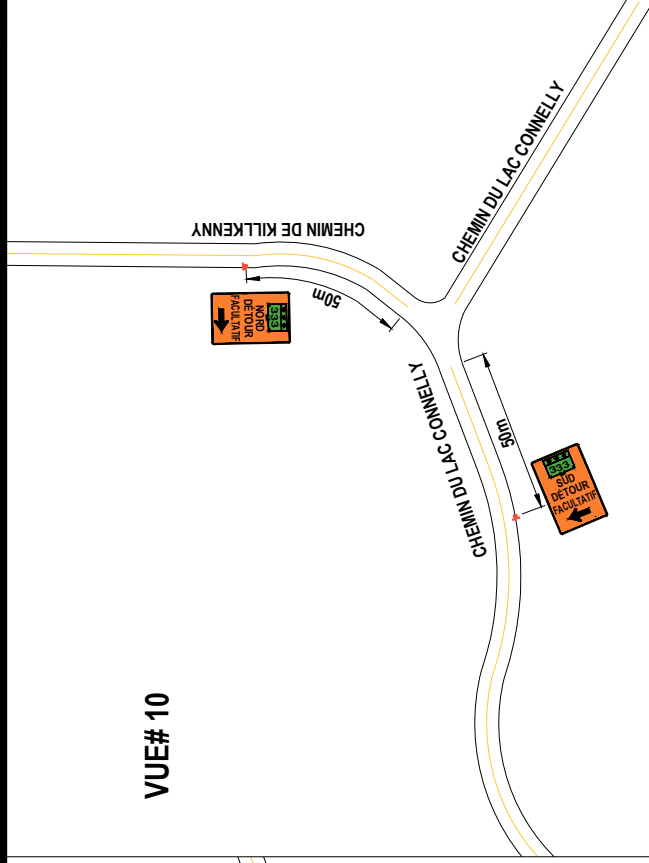
SBR Signalisation se dégage de toutes responsabilités quant aux conséquences résultant d'un déplacement de la signalisation par autrui. S'il y a des disparités entre ce plan et l'installation réelle, veuillez communiquer avec SBR Signalisation dans les meilleurs délais, le cas échéant. Ce plan ne doit pas être utilisé dans le cadre d'un projet autre que celui inscrit sans l'approbation du concepteur.



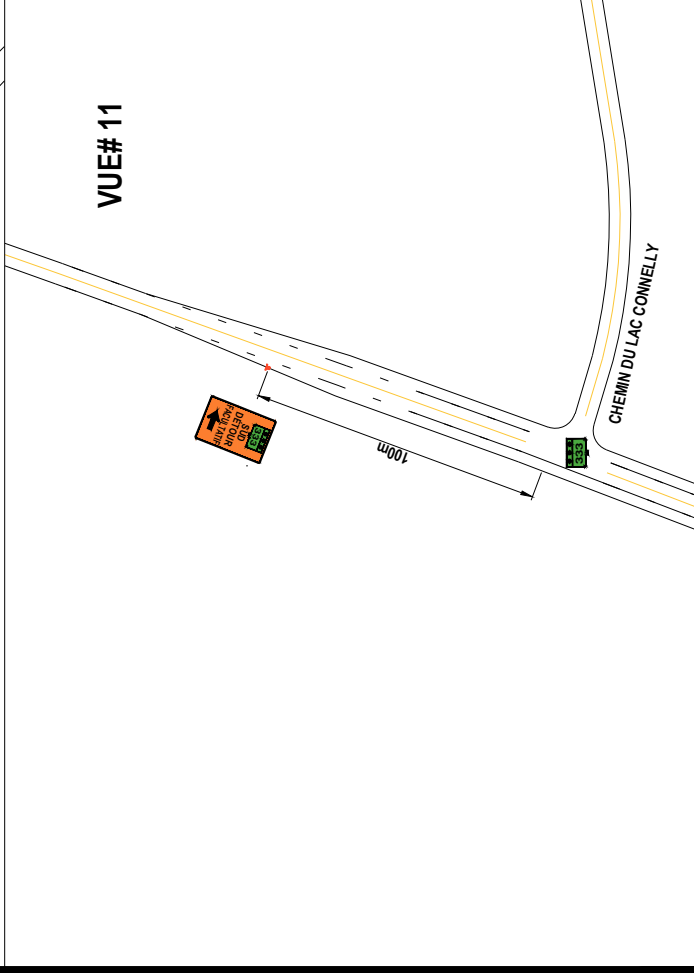
VUE# 9



VUE# 10



VUE# 11



- Aire de travail
- Barricade
- Panneaux: 900x1200
- Repère Visuel TRV-3
- Repère Visuel TRV-7
- Repère Visuel TRV-10
- Stationnement interdit
- Jersey — TL
- Clôture de chantier

Vitesse(s) de conception:
50 / 80 km/h

Dessin(s) Normalisé(s):
TLD 009 Adapté(s) et Modifié(s)

Plan émis pour:

INSTALLATION 12/06/2020

RÉVISION 1 16/06/2020

Chemin de détour facultatif
R-333
(St-Hippolyte)

Client:



Projet: Chemin des Hauteurs

Dessiné par:

Sébastien Voisard

Approuvé par:

Vincent Bélanger

Préparé par:

Maxime Juteau ing.



Date: 16 juin 2020



no. de plan: DES-20-06-006-R1

Projet SBR

P659-20

Page:

4 / 4

IGF Vérification de conformité <small>axiom</small>	
N° projet client: 8805-19-1102	N° projet IGF: P-259-01
Nature et étendue de la vérification: Vérification de la conformité des plans par rapport aux exigences des documents contractuels. Cette vérification n'enlève d'aucune façon la responsabilité de l'entrepreneur car il demeure le seul responsable de ses plans.	
Constatations:	
Recommandations:	
<input checked="" type="checkbox"/> Vous êtes autorisés à procéder. <input type="checkbox"/> Avant de procéder, veuillez prendre note des annotations relevées. <input type="checkbox"/> Vous n'êtes pas autorisés à procéder, corriger et soumettre de nouveau. <input type="checkbox"/> Refusé	
Nom de l'ingénieur: Annie Constantin, ing	
N° de membre de l'OIQ.: 124133	
Signature: <i>Annie Constantin</i>	

SBR Signalisation se dégage de toutes responsabilités quant aux conséquences résultant d'un déplacement de la signalisation par autrui. S'il y a des disparités entre ce plan et l'installation réelle, veuillez communiquer avec SBR Signalisation dans les meilleurs délais, le cas échéant. Ce plan ne doit pas être utilisé dans le cadre d'un projet autre que celui inscrit sans l'approbation du concepteur.

***Masquez les panneaux permanents en contradiction des travaux.**